



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction navale

Question au Gouvernement n° 414

Texte de la question

CHANTIERS NAVALS STX

M. le président. La parole est à M. Christophe Priou, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christophe Priou. Ma question s'adresse au ministre du redressement productif.

En marge de la visite de M. le Premier ministre à Bouguenais, en Loire-Atlantique, le 15 octobre dernier, Arnaud Montebourg, qui nous a quittés il y a quelques minutes, avait reçu les syndicats nazairiens des chantiers navals STX, qui réclament depuis plusieurs mois l'intervention des pouvoirs publics pour sauver ce fleuron de notre industrie, qui est aussi le dernier grand chantier naval français.

Les syndicats, qui attendent des réponses concrètes, sont déçus, car ils attendaient, de la part de l'État, un positionnement clair pour sauver la navale française.

Je rappelle qu'en novembre 2008, l'action du Président de la République Nicolas Sarkozy et du Premier ministre François Fillon, avait permis de sauver les chantiers, avec une participation de l'État à hauteur de 33,3 %. Cette mesure importante a été unanimement saluée à l'époque. Un plan de relance dédié avait d'ailleurs permis d'obtenir des commandes de bâtiments de projection et de commandement pour la marine nationale française et la marine russe. Depuis, la crise s'est intensifiée et les carnets de commande sont vides.

Le 18 avril 2012 ; le député-maire de Nantes, qui est devenu Premier ministre depuis, le président du conseil régional des Pays de la Loire, le président du conseil général de Loire-Atlantique et le maire de Saint-Nazaire signaient une déclaration commune sur l'avenir de STX. Ils disaient attendre, je cite, " des initiatives volontaristes de la part d'un État porteur d'une réelle politique industrielle, ainsi que d'un actionnaire qui doit clarifier sa stratégie ".

Monsieur le ministre, cette déclaration est-elle toujours d'actualité ? Qu'attendez-vous pour prendre clairement position, et pour mettre en oeuvre les préconisations du printemps dernier ? Allez-vous faire évoluer la participation de l'État dans le capital ? Quelles sont les garanties d'un maintien du savoir industriel des chantiers navals français en matière de construction de paquebots, laquelle, en dépit de la nécessaire diversification, reste bien le coeur de métier de ces chantiers ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et Rassemblement-UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Pierre Moscovici, *ministre de l'économie et des finances*. Monsieur le député, vous serez d'accord avec moi pour convenir que l'avenir des Chantiers de l'Atlantique est un sujet qui doit nous rassembler tous, car il s'agit d'une industrie à la fois emblématique et stratégique.

Ces chantiers qui, depuis cent cinquante ans, sont l'un des fleurons de l'industrie française, emploient 2 000 personnes et font vivre, au-delà, un grand nombre de sous-traitants dans la région et la circonscription dont vous êtes l'élu. La construction de bateaux est par ailleurs créatrice d'une très forte valeur ajoutée.

Je veux vous dire que le Gouvernement est totalement engagé : le Premier ministre, en premier lieu, mais aussi le ministre du redressement productif, ainsi que Mme Nicole Bricq et moi-même. Je veux vraiment vous assurer de notre dévouement à cette cause.

Mais vous savez aussi que les Chantiers de l'Atlantique, comme leurs concurrents, font face à une demande mondiale extrêmement déprimée, et que, dans un contexte aussi cyclique, il est important que l'État soit actif. Pour sauver les Chantiers de l'Atlantique, nous nous sommes engagés dans deux directions. La première

consiste à leur donner les moyens de remporter de nouveaux contrats à l'export : c'est la raison pour laquelle, avec Mme Bricq, nous travaillons à des offres financières particulièrement performantes. Il s'agit d'ailleurs de l'une des mesures du pacte de compétitivité.

La deuxième direction, vous l'avez mentionnée vous-même : il s'agit de la diversification. De ce point de vue, de nombreuses opportunités se présentent : je pense notamment aux éoliennes, qui impliqueront aussi d'autres entreprises privées.

Ce que je veux vous dire, monsieur le député, sans pouvoir dévoiler toutes les opérations en cours, c'est qu'il s'agit d'un sujet auquel nous sommes attachés, à l'égard duquel le Premier ministre est personnellement vigilant, et sur lequel nous travaillons.

Nous sauverons les Chantiers de l'Atlantique, avec une politique volontariste, à la fois en matière d'export et en matière d'action de l'État, qui assumera ses responsabilités d'actionnaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Priou](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 414

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 décembre 2012](#)